

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 22

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SIA vaudoise

Candidatures

M. *Michael Poehler*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1993 (Parrains: MM. Manfred Hirt et Charles Mailliet)

M. *Jean-Daniel Rotilio*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1994 (Parrains: MM. Renaud Favre et Manfred Hirt)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la section, ils

ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Section neuchâteloise

Candidature

M. *Norbert Jouval*, ingénieur du génie rural et géomètre, diplômé

EPFL en 1988 (Parrains: MM. Frédy Peter et Bertrand de Montmollin)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 7 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, la candidature ci-dessus sera transmise au Comité central de la SIA à Zurich.

Aménagement des espaces verts dans les installations ferroviaires

Manuel pour l'élaboration de projets

Au cours des dernières décennies, la législation sur la protection de l'environnement, de la nature et du paysage, de la flore et de la faune s'est développée et renforcée, afin de prévenir un appauvrissement écologique continu. Il peut en découler des répercussions notables sur l'aménagement des espaces verts dans les installations ferroviaires, notamment en matière de protection des biotopes et de création de surfaces écologiques.

Pour faciliter le travail des auteurs de projets d'espaces verts dans le domaine des installations ferroviaires, les CFF ont élaboré un manuel, en collaboration avec l'Office fédéral des transports (OFT) et l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). Cet ouvrage définit une ligne de conduite en matière d'aménagement des espaces verts lors de l'élaboration de projets de construction et de transformation ferroviaires. Il s'adresse en priorité aux spécialistes directement responsables de la planification d'espaces verts et

donne des directives concrètes à l'intention de la pratique. Il est conçu comme un ouvrage de référence qui présente différentes possibilités d'aménagement des espaces verts et qui montre comment peuvent y être intégrés les intérêts écologiques et biologiques fixés par les lois fédérales sur la protection de la nature et du paysage (LPN du 1.7.1966) et de l'environnement (LPE du 7.11.1983).

Le manuel doit permettre de choisir une solution d'aménagement globalement optimal tout en tenant compte des autres conditions spécifiques au projet (par exemple, des coûts proportionnés à la dimension du projet). L'éventail des possibilités s'étend par conséquent des mesures simples et bon marché aux mesures complexes et coûteuses. Il est en outre important que les spécialistes en écologie soient associés rapidement à un projet, afin de garantir un certain équilibre entre les exigences techniques, économiques et d'exploitation et celles de la protection de la nature, du paysage et de l'environnement, et d'accélérer ainsi la réalisation d'un projet.

Le manuel se présente sous la forme d'un classeur d'environ 380 pages, ce qui facilite les mises à jour régulières à venir et l'introduction d'informations complémentaires. Les domaines de l'environnement suivants ont été mis en rapport avec les chemins de fer: les types de végétation et de paysage, le sol, les semis et plantations, la faune, la stabilisation végétale, les protections contre le bruit, le déroulement de la planification. Le manuel comporte aussi des listes de références bibliographiques pour chaque domaine et un index des bases légales environnementales pouvant influencer le chemin de fer.

On peut en obtenir un ou plusieurs exemplaires, en français ou en allemand, à l'adresse suivante: Direction des travaux CFF, section environnement, Mittelstrasse 43, 3030 Berne, fax 031/ 680 44 75.

